Institut national de recherches archéologiques préventives

Inrap

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Bretagne, Finistère, Tréglonou, Kerellen

Diagnostic archéologique Tréglonou - Kerellen

sous la direction de
Julie Cavanillas

Inrap Grand Ouest

Septembre 2017

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE 29290

Nr site non communiqué

Entité archéologique non communiqué

Arrêté de prescription SRA 2016-378

Système d'information Lambert 93CC48

Code Inrap D117495

Bretagne, Finistère, Tréglonou, Kerellen

Diagnostic archéologique Tréglonou - Kerellen

sous la direction de

Julie Cavanillas

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Août 2017

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

2 Sommaire
6 Fiche signalétique
7 Mots-clefs des thesaurus
8 Intervenants
10 Notice scientifique
10 Etat du site
11 Localisation de l'opération
12 Arrêté de prescription
17 Projet d'intervention
20 Arrêté de désignation

Résultats

22 **1 Introduction**

22 **1.1 Circonstances de l'intervention**

22 **1.2 Cadre géographique**

23 **1.3 Contexte géologique**

27 **1.4 Cadre archéologique**

30 **1.5 Stratégies et méthodes mises en œuvre**

32 **2 Résultats**

32 **2.1 Tranchée 1**

34 **2.2 Tranchée 2**

35 **2.3 Tranchée 3**

36 **2.4 Tranchée 4**

37 **2.5 Tranchée 5**

38 **3 Etude du mobilier (par Fr. Labaune-Jean)**

38 **3.1 Composition du lot**

38 **3.2 Catalogue des objets par contexte de découverte**

41 **4 Conclusion**

43 **Bibliographie**

44 **Liste des figures**

Inventaires

46 **Inventaire des faits par tranchées**
47 **Inventaire du mobilier archéologique**
48 **Inventaire des photographies**
49 **Inventaire des documents**

Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Finistère (29)

Commune
Tréglonou

Adresse ou lieu-dit
Kerellen

Codes

code INSEE
29290

numéro de dossier Patriarche
non communiqué

numéro de l'entité archéologique
non communiqué

Coordonnées géographiques et altimétriques (Lambert 93 CC48)

x : 1 144 146 m
y : 7 288 243 m
z : entre 49.90 m et 51.98 m NGF

Références cadastrales

Commune
Tréglonou

Année
2017

Section(s) et parcelle(s)
AB 363

Proprietaire du terrain

Indivision « consorts de Cacqueray »

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2016-378

Référence du projet Inrap
D117495

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Monsieur Norbert de Cacqueray-Valménier
96 rue de Metz
56000 Vannes

Nature de l'aménagement

Construction de six maisons individuelles

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Julie Cavanillas, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37, rue du Bignon
35 577 Cesson-Sévigné
grand-ouest@inrap.fr
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50

Dates d'intervention Inrap

préparation
13/07/2017

diagnostic
17/07/2017 au 19/07/2017

post-fouille
28 et 29/08/2017
19 et 20/09/2017

Emprise diagnostic

Emprise prescrite
4 118 m^2

Emprise diagnostiquée
512.37 m^2

Ratio
12.44 %

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- ☐ **Paléolithique**
  - ☐ Inférieur
  - ☐ Moyen
  - ☐ Supérieur
  - ☐ Mésolithique
- ☐ **Néolithique**
  - ☐ Ancien
  - ☐ Moyen
  - ☐ Récent
- ☐ **Chalcolithique**
- ☐ **Protohistoire**
  - ☐ **Âge du Bronze**
    - ☐ Ancien
    - ☐ Moyen
    - ☐ Récent
  - ☐ **Âge du Fer**
    - ☐ Hallstatt (1er Âge du Fer)
    - ☐ La Tène (2nd Âge du Fer)
- ☐ **Antiquite romaine (gallo-romain)**
  - ☐ République romaine
  - ☐ Empire romain
    - ☐ Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - ☐ Bas-Empire (de 285 a 476)
- ■ **Epoque médiévale**
  - ☐ haut Moyen Âge
  - ■ Moyen Âge
  - ☐ bas Moyen Âge
- ■ **Temps modemes**
- ☐ **Epoque contemporaine**
  - ☐ Ere industrielle

Sujets et thèmes

- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Edifice militaire
- ☐ Bâtiment
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ *Villa*
- ☐ Batiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ■ Fosse
- ☐ Fossé
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithe
- ☐ Artisanat
- ☐ Argile : atelier
- ■ Parcellaire

…

Mobilier

	nb	
■	☐	Industrie lithique
☐	☐	Industrie osseuse
■	☐	Céramique
☐	☐	Restes
☐	☐	Végétaux
☐	☐	Faune
☐	☐	Flore
■	☐	Objet métallique
☐	☐	Arme
☐	☐	Outil
☐	☐	Parure
☐	☐	Habillement
☐	☐	Trésor
■	☐	Monnaie
☐	☐	Verre
☐	☐	Mosaïque
☐	☐	Peinture
☐	☐	Sculpture
☐	☐	Inscription
☐	☐	Stèles

Etudes annexes

- ☐ Géologique
- ☐ Datation
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macrorestes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Aca. des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Ménez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Julie Cavanillas, Inrap	Responsable d'Opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Ménez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Norbert de Cacqueray-Valménier	En charge du dossier aménageur	Maître d'ouvrage
Claude Le Potier, Inrap	Directeur Interrégional GO	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire Général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur-Adjoint Scientifique et Technique Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du DAST Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Champagne, Inrap	Assistant technique Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Logisticienne	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Mise en place et suivi de l'opération
Marie Nolier, Inrap	Logisticienne	Logistique
Olivier Laurent, Inrap	Gestionnaire de centre	Gestion du matériel
Olivier Bréhélin, Inrap	Contrôleur de gestion	Suivi de l'opération

Intervenant technique

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire TP	Entreprise de terrassement	Terrassement à 1 pelle de 15 t avec un godet de curage de 2 m de large.

Financement

Redevance d'archéologie préventive

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Julie Cavanillas, Inrap	Technicienne d'opération	Responsable scientifique
Eric Nicolas, Inrap	Responsable d'opération	Fouille, relevé et enregistrement
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Relevés et plans

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Julie Cavanillas, Inrap	Technicienne d'opération	Etude, SIG, DAO, synthèse, rédaction
Emeline Le Goff, Inrap	Topographe	SIG, PAO
Françoise Labaune-Jean	Céramologue	Etude et inventaire des mobiliers céramique et métallique

Notice scientifique

Le diagnostic réalisé au lieu-dit « Kerellen » à Tréglonou fait suite au dépôt d'un permis de construire de six maisons individuelles sur une parcelle de 4 118 m². La prescription de diagnostic archéologique, émise par les services de l'état, a été motivée par la proximité de la parcelle concernée, moins de 300 m avec celle du stade, où a été fouillé, en 1985, par Michel Le Goffic, un souterrain de l'Age du Fer, sur le sol duquel a été mis au jour un collier en perles d'or.
Le parcellaire mis au jour sur cette parcelle étaient pour l'essentiel localisés au nord, au niveau de la rupture de pente du plateau. Les quelques tessons de céramique, récoltés dans ces fossés, datent du Bas Moyen-Âge et du XVI^{e} siècle.
A l'issue de ce diagnostic, il apparaît que la zone concernée par le projet offre peu d'indices d'occupation archéologique.

Etat du site

Les tranchées ont été retouchées conformément à ce qui était stipulé dans la convention, en prenant soin de replacer la terre végétale en partie sommitale des tranchées.

Localisation de l'opération

Région : Bretagne
Département : Finistère (29)
Commune : Tréglonou
Adresse/Lieu-dit : Kerellen

Coordonnées géographiques et altimétriques (Lambert 93 CC48) :
Centre de l'emprise archéologique

x : 1 144 146 m
y : 7 288 243 m
z : entre 49.90 m et 51.98 m NGF

Section et parcelle :
section AB
parcelle 363

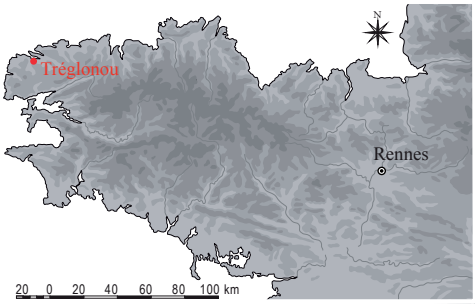

© IGN 2017 – www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Arrêté de prescription

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COURRIER REÇU LE
03 JAN. 2017
INRAP 29

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2016-378 portant prescription de diagnostic archéologique

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le Code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU les décrets n° 2011-573 du 24 mai 2011 et N° 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature,

VU, la saisine par courrier en date du 7 décembre 2016 par Monsieur Norbert de Cacqueray-Valménier demandant en vertu des articles R.523-12 et R.523.14 du Code du patrimoine, la réalisation d'un diagnostic archéologique pour un terrain situé à Tréglonou – Kerellen (29) reçue le 13 décembre 2016 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, ces derniers sont inscrits dans une zone où à moins de 300 mètres sont identifiés un ensemble fortifié, des stèles, un fossé, un souterrain de l'âge du Fer, et une occupation antique.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de compléter notre vision de l'occupation humaine de ce secteur ;

ARRETE

Article 1er : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Finistère

Commune : TREGLONOU

Lieu-dit : Kerellen

Cadastre : section : B parcelle : 363

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic d'accompagnement de travaux sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'opérateur d'archéologie préventive retenu sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1er.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'attention de Monsieur Norbert de Cacqueray-Valménier, 96 rue de Metz, 56000 Vannes, à la Mission archéologique du Conseil départemental du Finistère, et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 21 décembre 2016

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires N. de Cacqueray-Valménier
mairie de Tréglonou
INRAP
CD.29

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION DE BRETAGNE

Prescriptions de diagnostic archéologique annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2016-378

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

région :	Bretagne
département :	Finistère
commune :	Tréglonou
lieu-dit :	Kerellen
cadastre :	section : AB parcelle : 363
propriétaire :	Indivision « consorts de Cacqueray »
pétitionnaire:	Monsieur Norbert de Cacqueray-Valménier

Emprise du diagnostic archéologique : 4118 m²

Principes méthodologiques :

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

Le diagnostic a pour objectif de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du terrain. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies, ...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée avant la réalisation des travaux. Une attention particulière devra être portée au niveau d'apparition des vestiges, afin d'évaluer précisément l'impact du projet d'aménagement sur le patrimoine archéologique enfouis.

Fait à Rennes, le 21 décembre 2016

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie

06/12/2016 Atlas des patrimoines

En savoir plus sur l'Atlas | Apporter une contribution à l'Atlas | Aide | Culture.fr

Atlas des patrimoines

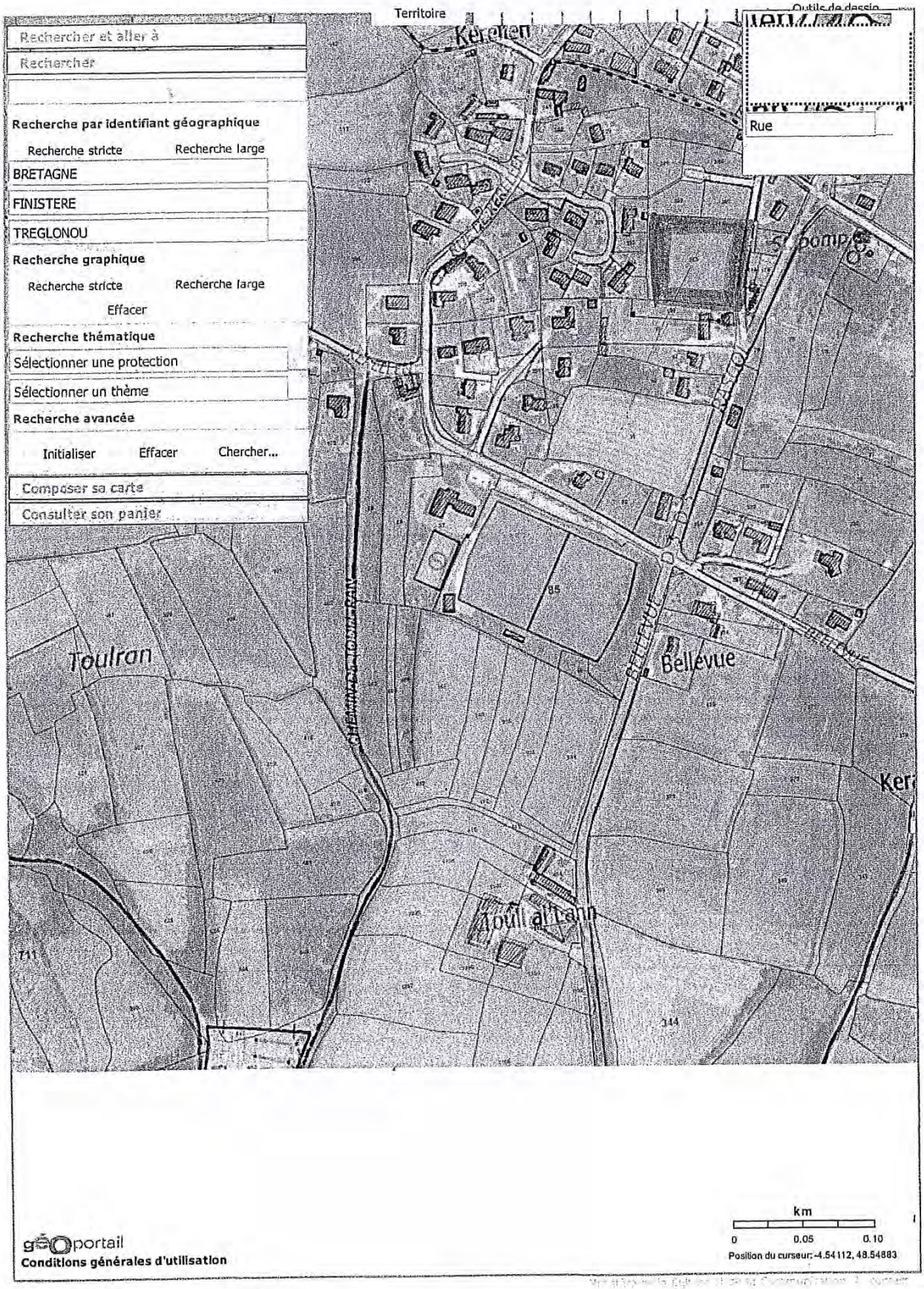

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE
03 JAN. 2017
INRAP GO

Rennes, le 21 décembre 2016

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Jean-Charles ARRAMOND
Poste : 02 99 84.59.00
jean-charles.arramond@culture.fr

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique à Tréglonou (29)
Ref : arrêté n° 2016-378
PJ : copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées des maîtres d'ouvrages de l'opération sont :

Monsieur Norbert de Cacqueray-Valménier
96 rue de Metz
56000 Vannes.

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie

Projet d'intervention

Le Directeur-adjoint scientifique et technique

Réf : MB/TA/2017/269

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n° 1A13419225704

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée «TREGLONOU (29), KERELLEN »

Opération : D117495 – Arrêté n° 2016-378

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 03/02/17

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 3 janvier 2017 portant sur le diagnostic dénommé « TREGLONOU (29), KERELLEN » sur la commune de Tréglonou dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 2 janvier 2017.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

P.J. : projet de diagnostic

Diagnostic archéologique D117495
TREGLONOU (29), KERELLEN

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	**Bretagne**	Département	**Finistère**
Commune	**Tréglonou**		
Lieu-dit	**KERELLEN**		
Cadastre	**Tréglonou : AB 363**		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	**2016-378**	**03-01-2017**	**4118 m²**	**02/01/2017**	**03/02/17**
Modification					

Contexte actuel	**Rural**	Contexte particulier	
Nature archéologique	**Non stratifié**		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°**2016-378**, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- ***Responsable d'opération pressenti :***

A définir ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- ***Tranche Ferme***

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	2 jours	1 jour	Une pelle à chenilles	1 jour	1 jour
Technicien	1 jour		Transfert	1	

- ***Tranche Provisionnelle***

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	4 jours	4 jours	Une pelle à chenilles	2 jours	1 jour
Technicien	4 jours	1 jour	Transfert		
Dessinateur		4 jours			
Spécialiste (Céramologue)		4 jours			
Topographe	1 jour	1 jour			

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
5 jours	5 jours	A déterminé

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu

Arrêté de désignation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COURRIER REÇU LE 21 JUIN 2017 3569

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Arrêté n° 2017-183
portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2016-378

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature,

VU l'arrêté n° 2016-378 du 21 décembre 2016 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Treglonou, Kerellen (29) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1er : Julie CAVANILLAS, Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Treglonou.

Fait à Rennes, le 14 juin 2017

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : INRAP
J. Cavanillas
copie à : mairie de Treglonou

Résultats

1 Introduction

1.1 Circonstances de l'intervention

Le diagnostic réalisé par l'Inrap au lieu-dit « Kerellen » à Tréglonou dans le Finistère (**fig. 1**) fait suite au dépôt d'un permis de construire de six maisons individuelles sur une parcelle (Section AB, parcelle 363) (**fig. 2**) de 4 118 m². La prescription de diagnostic archéologique, émise par les services de l'état, a été motivée par la proximité de la parcelle concernée, moins de 300 m avec celle du stade, où a été fouillé, en 1985, par Michel Le Goffic, un souterrain de l'Age du Fer, sur le sol duquel a été mis au jour un collier en perles d'or. Une équipe de l'Inrap, composée de deux agents, est intervenue le 17 et le 18 Juillet 2017, afin de vérifier le potentiel archéologique de cette parcelle.

1.2 Cadre géographique

La commune de Tréglonou, à 17 km au nord de Brest, fait partie de la communauté de communes du pays des Abers. Elle borde la rive méridionale de l'Aber Benoît, petit fleuve côtier prenant sa source sur la commune de Saint-Divy, et dont l'estuaire est bordé par la commune de Saint-Pabu au sud, et celle de Landeda au nord. Le bassin-versant de ce petit fleuve côtier couvre une surface de 229 km².
Le village actuel de Tréglonou est situé sur un versant exposé au nord, à une altitude moyenne de 35 m NGF (**fig. 1**).

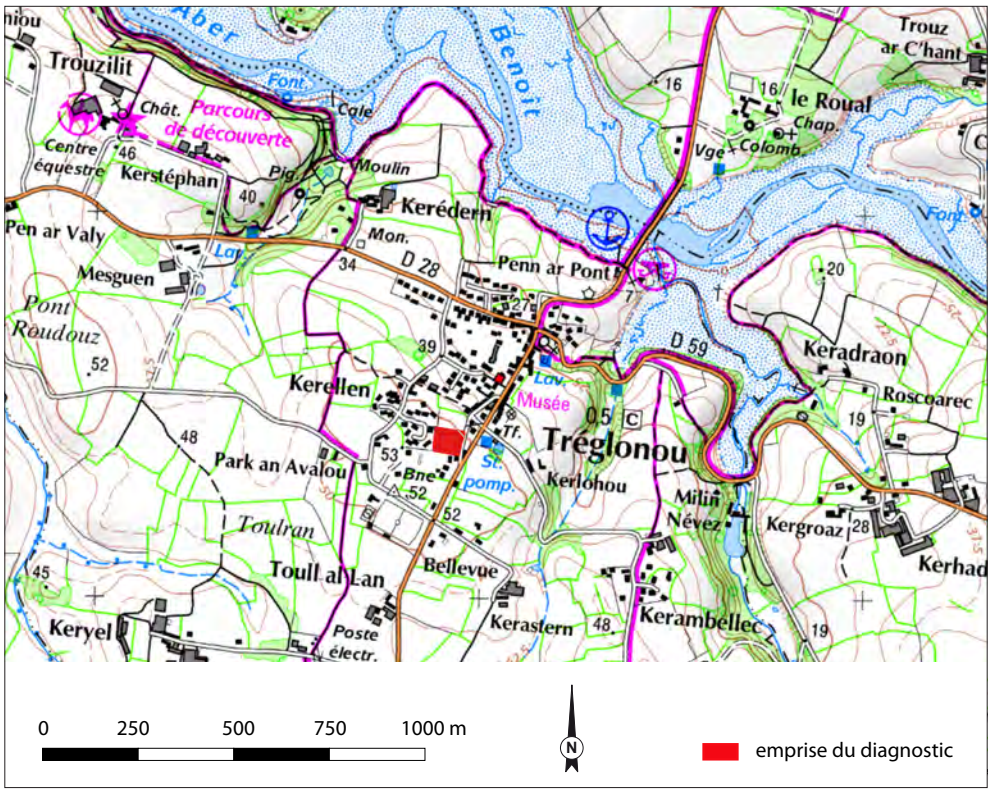

Fig 1 Localisation de l'emprise sur la carte topographique de Tréglonou (©IGN-Scan25® ; échelle : 1/10 000e)

Fig 2 Localisation de l'emprise et des tranchées sur le cadastre (©IGN-BdParcellaire® ; échelle : 1/2 000e)

La parcelle concernée par le diagnostic est localisée un peu plus au sud, sur le plateau surplombant le village et l'Aber Benoît, à une altitude moyenne de 50 m NGF. Elle est bordée à l'est par la rue de Pors Egras et sur les autres côtés par des maisons individuelles. Cette parcelle présente une faible pente du SSO (Altitude la plus haute sur la terre végétale : 51,91 m NGF) vers le NNE (Altitude la plus basse sur la terre végétale : 50,16 m NGF).

1.3 Contexte géologique

Le substrat est constitué d'orthogneiss dit de Tréglonou et Plounévez-Lochrist, daté à 439 +12-13 Ma, recouvert en grande partie par des vases et sables vaseux, issus de formations marines littorales, datées de l'Holocène (**fig. 3**).

Fig 3 Localisation de l'emprise sur la carte géologique (©BRGM, Géoportail, Feuille de Plabennec ; échelle 1/25 000e)

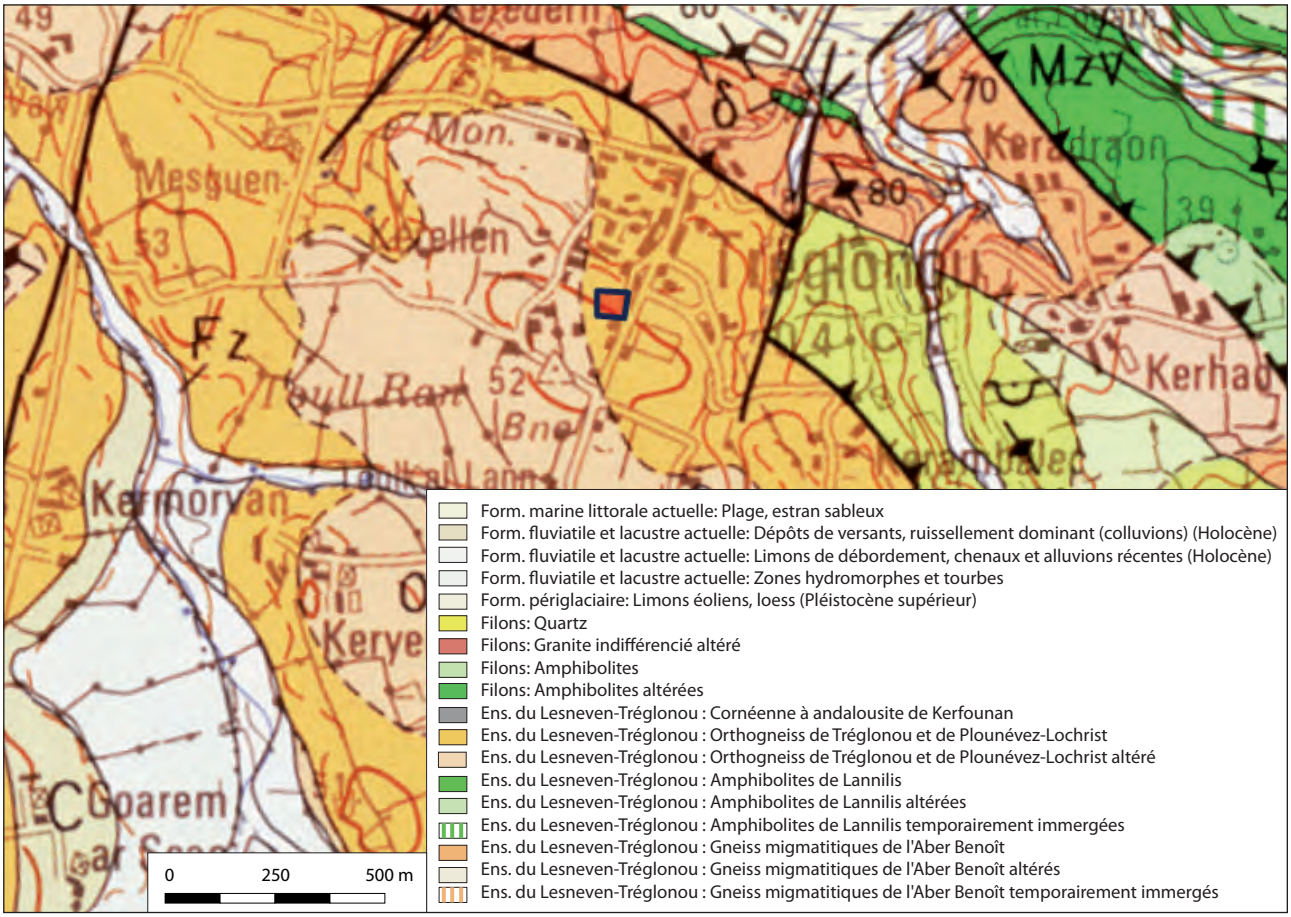

Sur cette parcelle, un affleurement d'orthogneiss a été observé en partie est de la tranchée 1 (**fig. 4**). Par ailleurs, le terrain naturel est caractérisé par des formations superficielles constituées de limon fin brun-orangé à brun-jaune, présentant des poches grises et des blocs d'orthogneiss, correspondant probablement aux formations marines littorales de l'Holocène (**fig. 5**).
Le substrat est systématiquement recouvert, sur 0,10 à 0,20 m d'épaisseur, d'un horizon (Hi 1) limoneux brun-gris, contenant quelques poches argileuses jaunes, quelques charbons de bois, blocs et fragments d'ardoise. Le Log de la tranchée 5 (**fig. 6**) a permis de mettre en évidence une autre interface (Hi 2) s'intercalant entre le substrat et Hi 1, se développant sur 0,10 m d'épaisseur constituée de limon brun-orangé (**fig. 7**).

Fig 4 Tr. 1 - F 1.6 - Vue zénithale de l'affleurement

Fig 5 Tr.1 - F1.3 - Vue zénithale

Fig 6 Tr.5 - Log 5

Il est important par ailleurs de préciser la présence d'un remblai très récent à l'angle NO de la parcelle, observé sur les derniers mètres des tranchées 4 et 5. Ce remblai est sans doute lié à la construction récente des maisons qui bordent la limite septentrionale de la parcelle (**fig. 8**). D'une épaisseur oscillant entre 0,10 et 0,20 m, il recouvre une ancienne terre végétale. Ce remblai est lui-même recouvert de terre végétale sur 0,18 m d'épaisseur. Cet apport récent masque la topographie d'origine, en effet la rupture de pente plateau/versant nord était située un peu plus au sud que la rupture de pente actuelle.

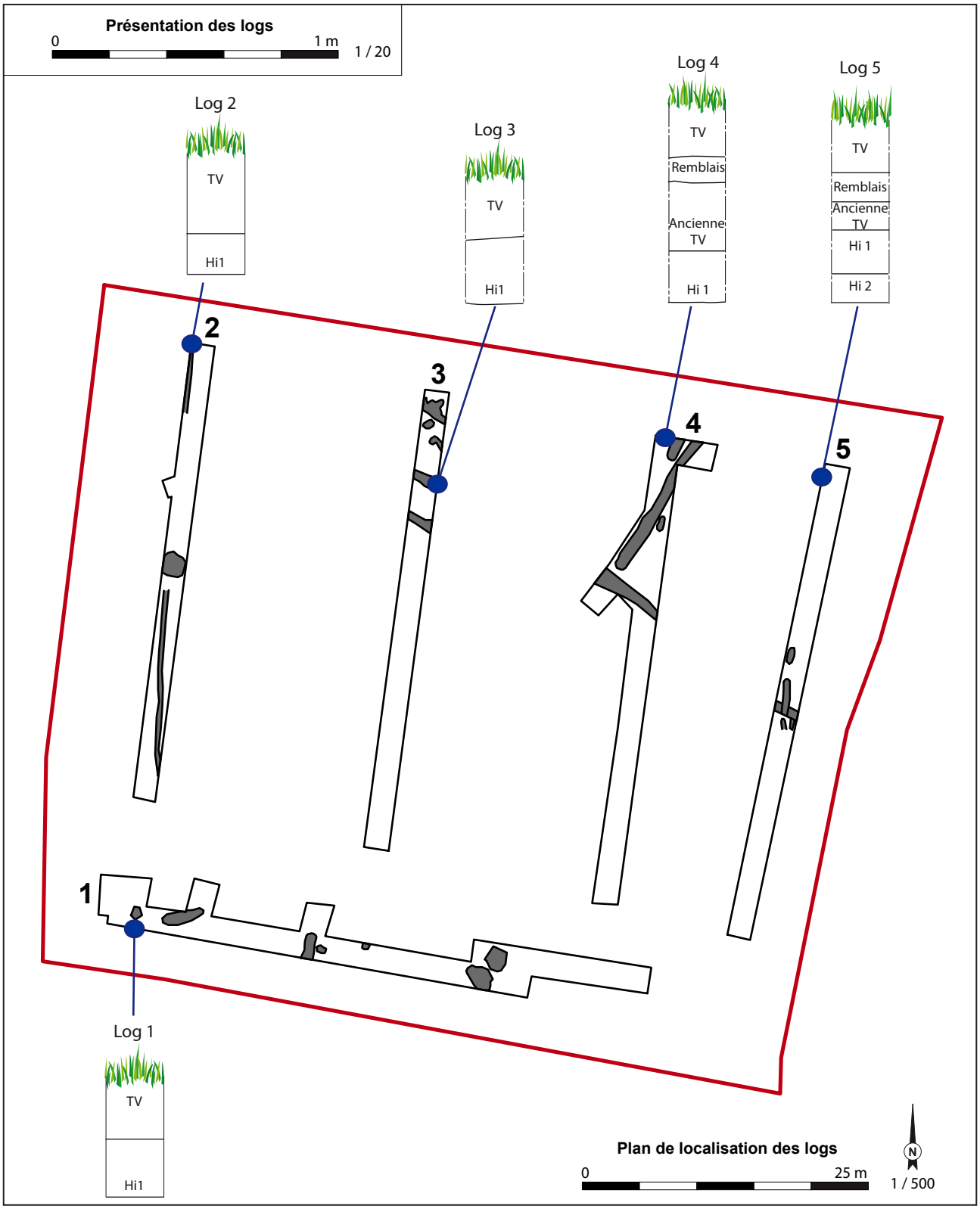

Fig 7 Localisation et présentation des logs

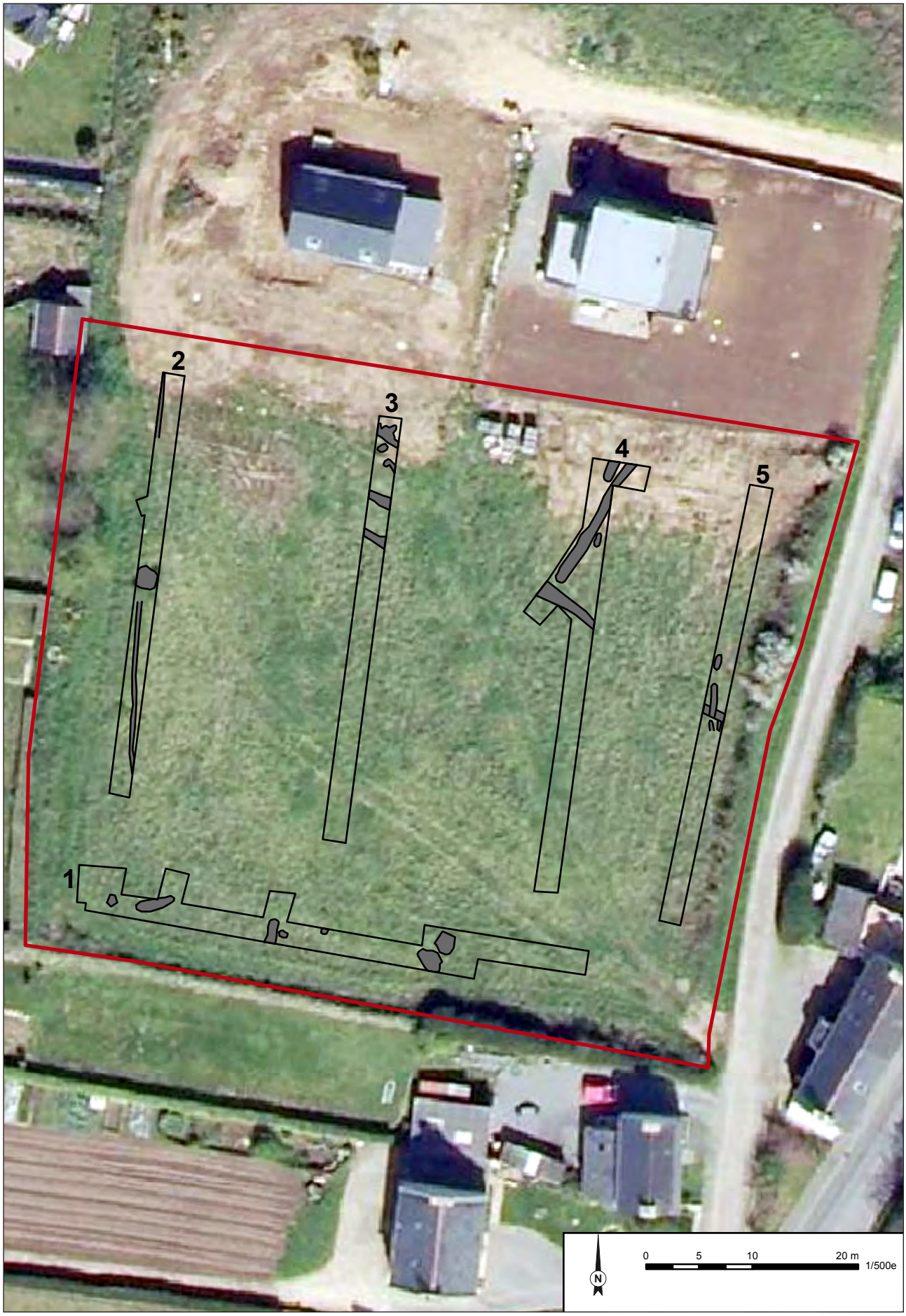

Fig 8 Localisation des tranchées sur fond orthophographique (©IGN-BdParcellaire® ; échelle : 1/500e)

1.4 Cadre archéologique

Sur la commune de Tréglonou, pas moins de neuf indices de site ont été répertoriés, concernant les périodes de l'Age du Bronze, l'Age du Fer, de l'Antiquité et de période indéterminée. Ces indices de site sont présentés par période ci-après (**fig. 9**).

Deux indices de site sont datés de l'Age du Bronze, il s'agit de deux tumuli.

Le premier (Indice 29 290 0006) est situé au lieu-dit « Kerambellec », à moins de 800 m de la parcelle diagnostic et a été répertorié en 1977 (C.-T. Le Roux 1977).

Le second (Indice 29 290 0007) est situé au lieu-dit « le Venec », à 2 km de l'emprise du diagnostic et a été répertorié en 2011, lors d'une campagne de prospection aérienne, réalisée par Clément Nicolas.

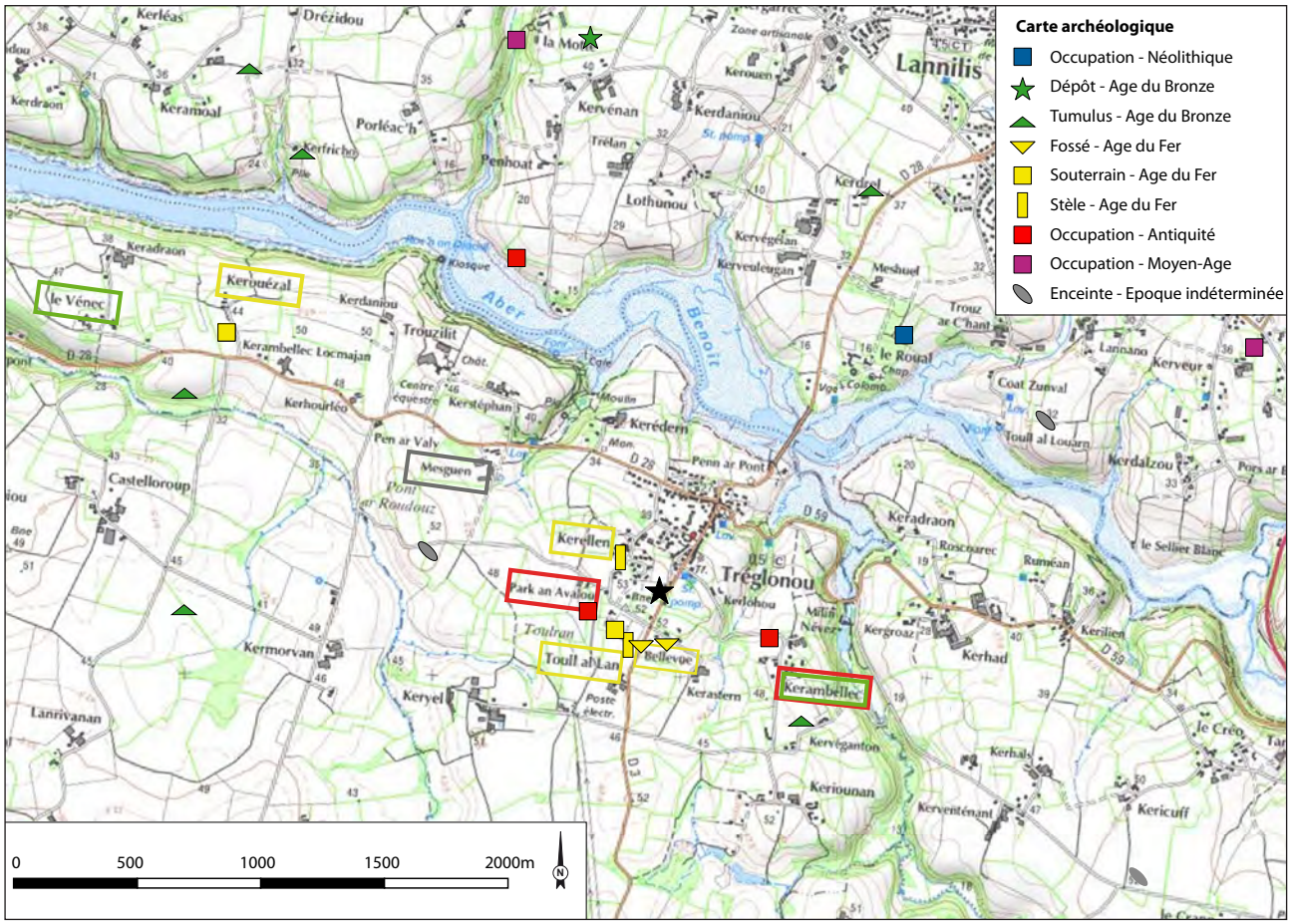

Fig 9 Carte archéologique de la commune de Tréglonou et des communes limitrophes (©IGN-Scan25® ; ©SRA-AtlasDesPatrimoines®)

Quatre indices de site sont datés de l'Age du Fer, il s'agit de deux souterrains, un fossé et deux stèles.

Le premier souterrain (Indice 29 290 0001) est situé au lieu-dit « Toul al Lan », à moins de 250 m de la parcelle diagnostiquée. Ce souterrain a été découvert fortuitement en 1984, lors de travaux du terrain de football (**fig. 10**). Il a été fouillé du 10 au 19 Juin 1985 par Michel Le Goffic et son équipe qui l'avait alors baptisé site de Kerellen (Le Goffic M. 1985, Le Goffic M. et alii 1985). Ce dernier a mis en évidence la structure du souterrain constitué d'un puits vertical débouchant sur une chatière menant à une première salle, elle-même reliée à une seconde salle par une autre chatière. Cette seconde salle était reliée à un autre conduit débouchant dans un fossé antérieur, orienté NO/SE (**fig. 11**). C'est sur le sol de ce conduit qu'ont été mises au jour les perles en or d'un collier, daté de la fin du Hallstatt ou du début de la Tène

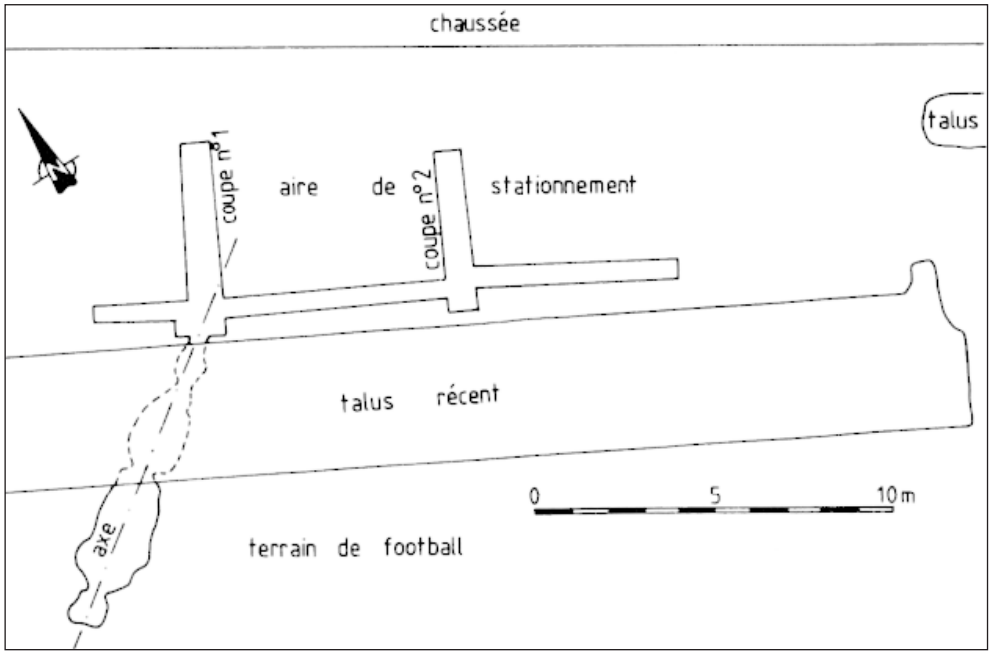

Fig 10 Localisation du souterrain de « Toul al Lan » (Echelle : 1/250e ; ©Michel Le Goffic, 1985)

ancienne, d'après la confrontation typologique de ces perles et des datations ^{14}C effectuées dans le fond du puits d'accès du souterrain (Le Goffic M. et alii 1985). Par ailleurs, Michel Le Goffic s'est interrogé sur la présence de ce puissant fossé, large de 4 m et profond de 3 m, associé selon lui à un talus tout aussi puissant. De son point de vu, ce fossé et ce talus témoigneraient « d'un retranchement bien constitué et établi en fond de ria […] Les photos aériennes, le cadastre et la topographie nous permettent de penser que le camp fortifié par un double système de talus et de fossés occupait le sommet du plateau situé au-dessus du bourg actuel et que l'enceinte correspondait sensiblement à la courbe de niveau 50 m pour les parties sud et ouest, à la courbe de niveau 45 m pour les parties nord et est couvrant une surface de quelques 18 hectares. Il aurait la forme d'un rectangle à angles arrondis de 600 m de long et 300 m de large » (Le Goffic M. et alii 1985, p.514). Une stèle aurait également été trouvé au lieu-dit « Toul al Lan ».
Le second souterrain (Indice 29 290 0008) est situé au lieu-dit « Kerouezal », à 2 km à l'ONO de la parcelle diagnostiquée et a été répertorié en 1982, par Michel Le Goffic, lors de travaux ruraux.
La seconde stèle (Indice 29 290 0009) a été mise au jour à proximité du lieu-dit « Kerellen » en 1989.
Enfin un fossé (Indice 29 290 0005) est localisé au lieu-dit « Bellevue » et a été répertorié en 2000, à l'occasion d'une opération de sondages, conduite par Michel Le Goffic. Cette opération avait été menée afin d'étudier l'environnement et l'occupation autour du souterrain Toul Al Lan.

Deux indices de site sont datés de l'Antiquité, il s'agit de deux occupations au sens large du terme.
Le premier indice (Indice 29 290 0002) correspond à la découverte d'une meule. Elle est située au lieu-dit « Park an Avalou » et a été répertoriée en 1989, lors d'une surveillance de travaux, par Michel Le Goffic.
La seconde (Indice 29 290 0003) correspond à un gisement de surface de tegulae et tessons de céramique. Il est situé au lieu-dit « Kerambellec », a été répertoriée en 1990, lors d'une prospection pédestre, menée par Bertrand Grall.

Enfin, une enceinte de datation indéterminée (Indice 29 290 0004) a été répertoriée au lieu-dit « Mezguen », en 1994, lors d'une campagne de prospection aérienne, menée par Marie-Yvane Daire.

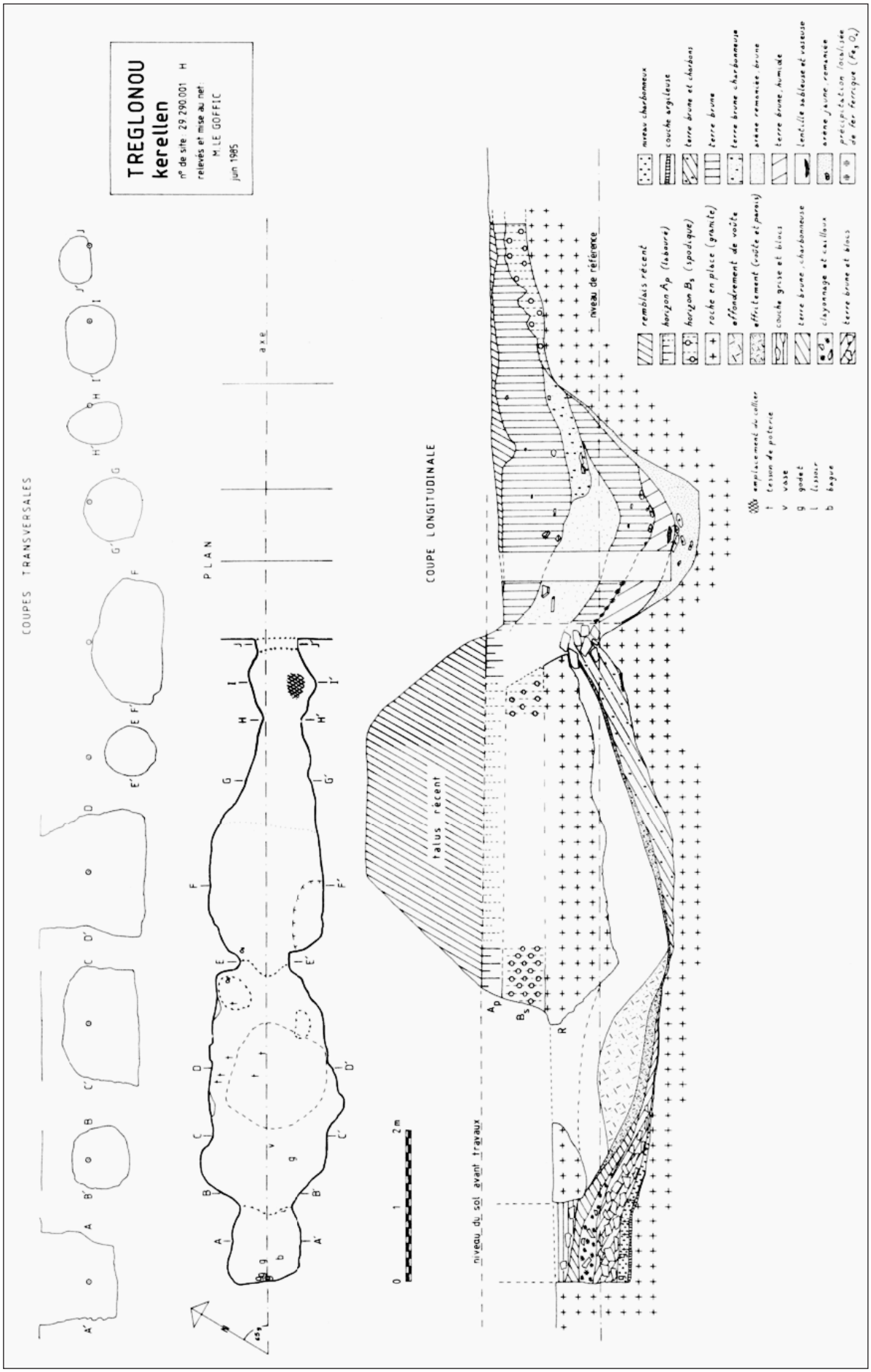

Fig 11 Plan et coupe du souterrain (©Michel Le Goffic, 1985)

1.5 Stratégies et méthodes mises en œuvre

Il est nécessaire, avant de présenter la méthodologie mise en œuvre, de préciser les contraintes rencontrées sur cette parcelle. Tout d'abord, à notre arrivée, sept balles de foin étaient entreposées en limite sud de parcelle (**fig. 12**). C'est pourquoi la première tranchée n'est pas rectiligne.

Fig 12 Tr.1 - Vue zénithale

En outre, le foin avait été coupé avant notre arrivée, mais n'avait été ni retourné, ni ramassé. Le propriétaire n'étant pas joignable, et ne disposant pas du numéro de l'exploitant, il a été décidé de pousser le foin hors de l'emprise des tranchées et des tas de déblais, afin d'en préserver le maximum. Ensuite les côtés sud, ouest et est de l'emprise étaient bordés de talus et le côté nord par les limites des parcelles de maisons récemment construites. L'une des deux maisons avait préparé le terrain pour installer leur clôture sur la limite mitoyenne avec la parcelle diagnostiquée. C'est pourquoi les tranchées sont installées légèrement en retrait de 3 à 5 m de la limite septentrionale.
Enfin, l'évaluation à la pelle mécanique a nécessité une fois encore de pousser le foin, mais manuellement cette fois, afin de limiter les dégâts, de ce fait une partie des sondages a été réalisée manuellement, les espaces de circulation pour la pelle mécanique devenant de plus en plus réduits.

Cinq tranchées continues de 2 m de large ont été réalisées avec une pelle mécanique de 15 T équipée d'un godet lisse de 2 m. La première tranchée (Tr. 1) a été implantée ONO/ESE, elle mesure 47,84 m de long. Les quatre tranchées suivantes (Tr. 2, Tr. 3, Tr. 4 et Tr. 5) ont été implantées NNE/SSO, elles mesurent respectivement 39,40 m, 39,90 m, 40,60 m et 41,40 m. Les tranchées 2, 3 et 4 sont espacées d'environ 18 m, tandis que les tranchées 4 et 5 seulement de 12 m.

La tranchée 1 d'orientation ONO/ESE permettait de mettre en évidence le parcellaire NNE/SSO qui aurait pu être localisé entre les quatre tranchées d'orientation NNE/SSO, soit dans le sens de la pente. Cinq vignettes ont été réalisées afin de vérifier l'extension des structures et de sonder les structures fossoyées.
Les ouvertures ont été réalisées par passes successives afin d'une part de permettre l'emploi d'un détecteur de métaux qui se justifie par les découvertes réalisées à moins de 300 m au sud, et d'autre part afin d'arrêter l'ouverture de ces tranchées au niveau d'apparition des vestiges archéologiques.
Ont été ouverts 512,37 m², soit 12,44 % de la surface totale (**fig. 13**). La profondeur des tranchées varie entre 0,35 à 0,40 m en haut de parcelle, partie sud et entre 0,50 et 0,65 m en bas de parcelle, partie nord. La légère pente de la parcelle vers le nord est sensible au travers des variations de profondeur et l'amorce de la rupture de pente à l'angle NO de la parcelle l'est plus encore.

Les tranchées ont fait l'objet d'un relevé manuel au 100e et d'un levé topographique au GPS le mercredi. Les structures archéologiques testées ont été relevées au 20e et des cotes altimétriques ont été prises au GPS dans le fond des fossés.
Chaque tranchée porte un numéro de 1 à 5 et l'enregistrement des vestiges a été effectué par tranchée : soit les structures de la tranchée 1 sont numérotés de 1.1 à 1.n.
La couverture photographique du diagnostic a été réalisée à l'aide d'un appareil photo numérique, chaque cliché porte le numéro délivré par l'appareil, suivi du code chantier, suivi du sujet du cliché.

Fig 13 Plan général des structures archéologiques (Echelle : 1/500e)

2 Résultats

Au total, ce sont 17 structures qui ont été observées et relevées dans les cinq tranchées réalisées (**fig. 14**). Il s'agit essentiellement de structures fossoyées et de chablis. En effet, plusieurs anomalies de surface avaient été relevées comme potentielles structures archéologiques, mais après les avoir testé, elles se sont finalement avérées être des chablis.

2.1 Tranchée 1

La tranchée 1, implantée en limite sud de la parcelle, mesure 47,87 m de long, et est orientée ONO/ESE. Lors du décapage, un bouton d'uniforme avec la représentation d'une ancre de marine en alliage cuivreux daté du XIX^{e} siècle a été mis au jour dans la terre végétale. Dans l'interface, un plomb à sceller et une bille de terre-cuite datant probablement du XIX^{e} siècle, une plaque et des clous en alliage ferreux, mais aussi 14 tessons de céramique glaçurée, de céramique sans revêtement et de faïence, produites partir du XV^{e} siècle ont été mis au jour.

Les structures numérotées de 1.1 à 1.4, situées en bordures nord de tranchée, ont nécessité la réalisation d'extension afin de définir leur limite et leur orientation. Néanmoins, la fouille a montré qu'il s'agissait de chablis, présentant un comblement très hétérogène, des bords et un fond très irréguliers. En surface du chablis 1.4 ont été mis au jour trois tessons de céramique glaçurée et de céramique sans revêtement, produites à partir du XV^{e} siècle après notre-ère.
La structure 1.5 mesure 0,66 m de long, 0,62 m de large et moins de 0,05 m de profondeur, elle pourrait correspondre soit un trou de poteau arasé et isolé, soit à la suite du chablis F 1.4, hypothèse la plus probable et retenue par le fouilleur.
Une autre anomalie située à l'est de F 1.5 en bordure nord de la tranchée, n'a ni été numérotée, ni testée, car considérée comme très douteuse dès l'ouverture de la tranchée.
Enfin, une fosse F 1.6 a été mise en évidence au niveau d'une zone limoneuse comblant sans doute une irrégularité du banc rocheux sain et affleurant à l'extrémité est de la tranchée 1. De plan irrégulier, elle mesure 2,19 m de long, 1,89 m de large et 0,21 m de profondeur (**fig. 15**). Cette fosse est comblée de limon brun à brun foncé, contenant des nodules limoneux jaune, de rares blocs de gneiss de petit module, quelques fragments de schiste ardoisier et de la céramique. Il est par ailleurs nécessaire de préciser que le comblement de cette structure a été fortement perturbé par l'importante activité des fouisseurs. Les fragments de schiste ardoisier sont présents dans l'interface Hi 1 (Cf. supra §.1.3), il est donc possible qu'ils soient issus de cette dernière et non du comblement de la fosse. Les deux tessons de céramique retrouvés correspondent à des productions locales sans revêtement, produites à partir du XI^{e} siècle après notre-ère. Il paraît peu probable au regard de la localisation de cette fosse sur l'affleurement, qu'il s'agisse d'une fosse d'extraction.

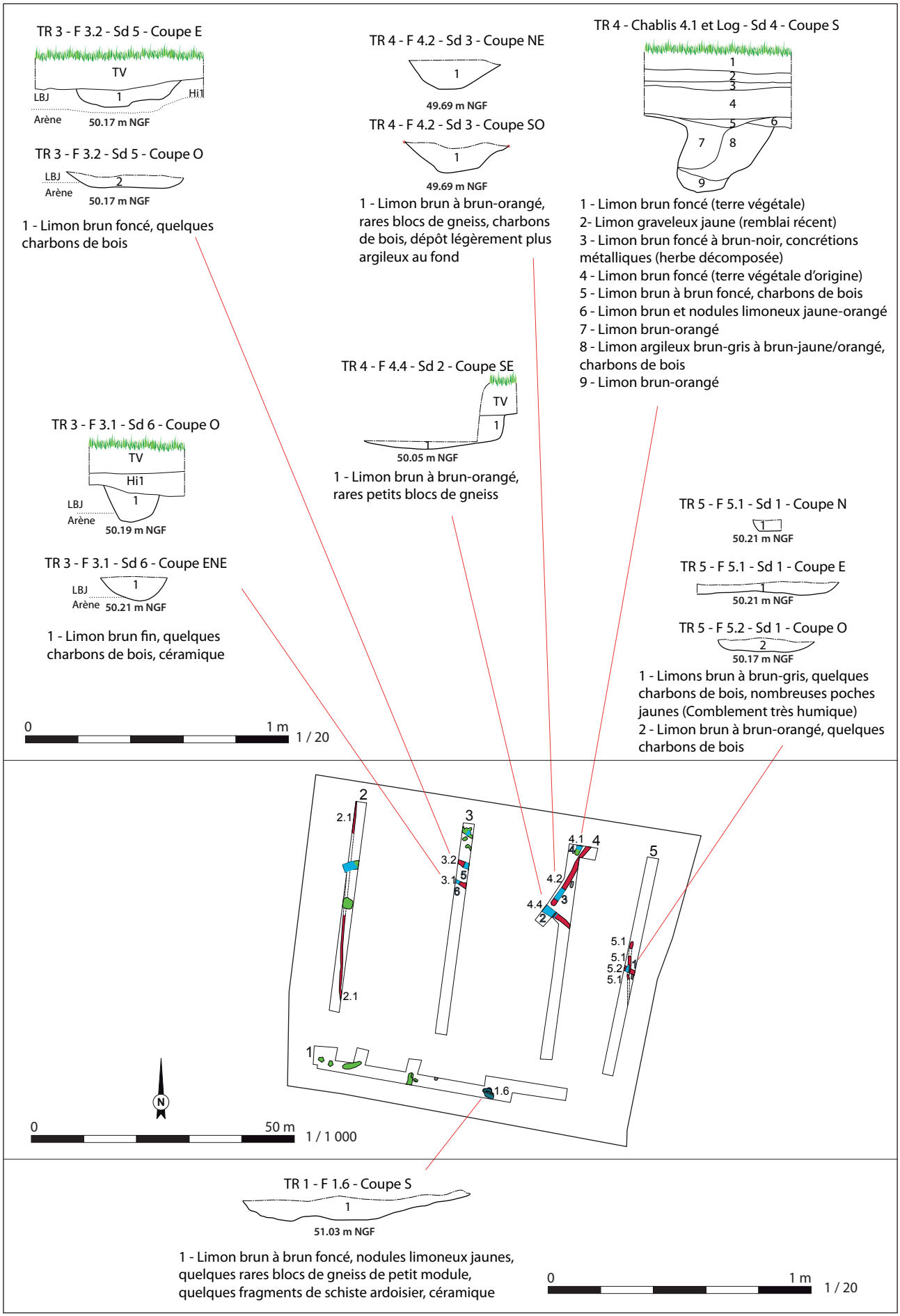

Fig 14 Présentation des structures archéologiques

Fig 15 Tr. 1 - F 1.6 - Vue vers le SO

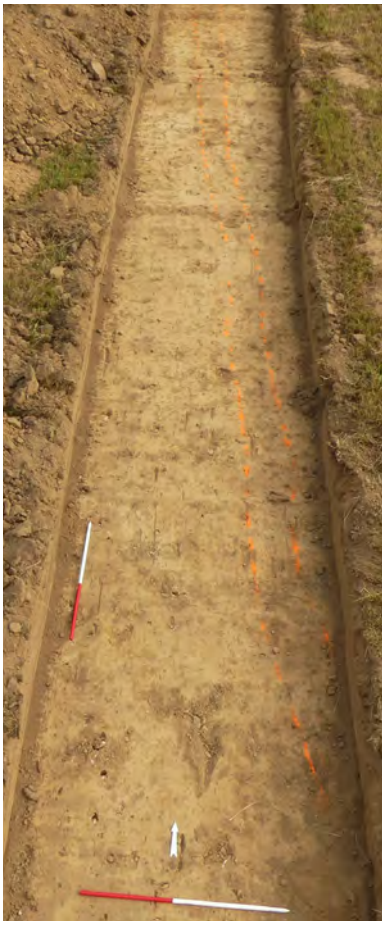

Fig 16 Tr. 2 - F 2.2 - Vue vers le nord

2.2 Tranchée 2

La tranchée 2, implantée en limite ouest de la parcelle, mesure 39,40 m de long, et est orientée NNO/SSE. Lors du décapage, quatre tessons de céramique de production locale sans revêtement et de faïence, non datés, ont été mis au jour dans la terre végétale.

Un fossé orienté NNO/SSE très arasé et à peine lisible a été mis en évidence dans cette tranchée, le tracé de ce dernier est discontinu car seul le fond de ce fossé était perceptible, néanmoins son tracé peut être restitué sur toute la longueur de la tranchée (**fig. 16**). Le fond de ce fossé mesure 0,30 m de large, et correspond à un placage de limon brun-gris, quelques poches jaunes et charbons de bois. Il n'a pu être sondé du fait de son état d'arasement très prononcé.
Une anomalie avait été repérée et a été sondée à la pelle mécanique, cette anomalie s'est avérée être un chablis.

Fig 17 Tr. 3 - F 3.1 et F 3.2 - Vue vers le nord

2.3 Tranchée 3

La tranchée 3, implantée à l'est de la tranchée 2, mesure 39,90 m de long, et est orientée NNO/SSE. Lors du décapage, une monnaie en alliage cuivreux, représentant Victor Emmanuel II, frappée en 1832, d'une valeur de 5 centimes, a été mise au jour dans l'interface.

Deux fossés parallèles orientés (F 3.1 et F 3.2) ONO/ESE ont été mis en évidence dans cette tranchée. Ils sont espacés d'environ 2,30 m, F 3.1 est le fossé le plus au sud et F 3.2 celui au nord (**fig. 17**). Ces deux fossés ont été sondés : Sd. 6, F 3.1 et Sd. 5, F 3.2

F 3.1 mesure entre 0,52 et 0,68 m de large et entre 0,23 et 0,35 m de profondeur (**fig. 19**). Son creusement adopte un profil en cuvette et s'ouvre sous l'interface Hi1, soit entre 0,38 et 0,45 m de profondeur par rapport au sol actuel, et est encaissé dans un substrat limoneux brun-jaune, recouvrant de l'arène. Son comblement est constitué de limon fin brun, contenant quelques charbons de bois et six tessons de céramique glaçurée et sans revêtement, produites à partir du XVI^{e} siècle après notre-ère.

F 3.2 mesure entre 0,76 et 1,11 m de large et 0,21 m de profondeur (**fig. 20**), il est comblé de limon brun contenant quelques charbons de bois. Son creusement adopte un profil irrégulier et s'ouvre sous la terre végétale, soit à 0,33 m de profondeur par rapport au sol actuel, et s'encaisse dans un substrat limoneux brun-jaune, recouvrant de l'arène. Le contact avec l'interface présent en limite sud du creusement n'était pas lisible, du fait de la similitude des unités stratigraphiques d'une part et d'autre part à cause de l'état de sécheresse du terrain qui n'a pas facilité la lecture.

Les trois structures plus au nord 3.3, 3.4 et une douteuse non numérotée ont été testées et s'avère être les vestiges d'un grand chablis (**fig. 18**).

Fig 18 Tr. 3 - F 3.3 et F 3.4 - Vue vers le sud

Fig 19 Tr. 3, Sd. 6, F 3.1 - Coupe O

Fig 20 Tr. 3, Sd. 5, F 3.2 - Coupe O

2.4 Tranchée 4

La tranchée 4, implantée à l'est de la tranchée 3, mesure 40,60 m de long, et est orientée NNO/SSE. Aucun mobilier n'a été mis en évidence lors de l'ouverture de la tranchée.

Les structures numérotées de 4.4 et 4.2, situées en bordure ouest de tranchée (**fig. 21**), les structures 4.1 et 4.2, situées en bordure NE (**fig. 22**), ont nécessité la réalisation d'une extension afin d'en définir les contours, l'orientation et la chronologie relative.

Fig 21 Tr. 4 - F 4.4 et F 4.2 - Vue vers le nord

Fig 22 Tr. 4 - F 4.1 et F 4.2 - Vue vers le nord

Fig 23 Tr. 4, Sd. 4, F 4.1 - Vue vers le nord

F 4.1 est une structure rectilinéaire, orientée NNE/SSO qui présente une extrémité vers le SSO. Elle a été sondée manuellement (Sd. 4), le sondage a permis de mettre en évidence qu'il ne s'agissait pas d'une extrémité de fossé mais d'un chablis avec une remontée de bloc de gneiss juste au NO en bordure de tranchée (**fig. 23**).
F 4.2 est un fossé orienté NE/SO, il présente une extrémité vers le SO, située à 0,50 m au NE du fossé F 4.4. Le fossé 4.2 mesure entre 0,75 et 0,99 m de large et 0,28 m de profondeur (**fig. 24**). Il est comblé de limon brun à brun-orangé, contenant quelques blocs de gneiss et des charbons de bois, un dépôt légèrement plus argileux a été senti à la fouille mais non lisible en coupe, ce fossé a probablement eu un fonctionnement ouvert. Son creusement adopte un profil en cuvette irrégulière et s'ouvre sous la terre végétale, l'interface Hi 1 n'ayant pas été observée, soit 0,33 m de profondeur par rapport au sol actuel, et est encaissé dans un substrat limoneux jaune.
F 4.4 est un fossé orienté NO/SE, il mesure entre 1,20 et 1,31 m de large et entre 0,19 et 0,31 m de profondeur (**fig. 25**). Il est comblé de limon brun à

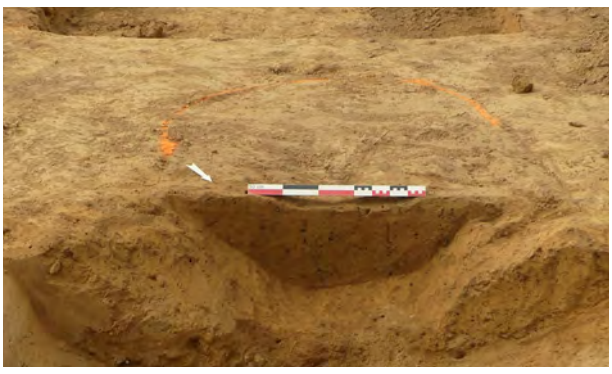

Fig 24 Tr. 4, Sd. 3, F 4.2 - Coupe SO

Fig 25 Tr. 4, Sd. 2, F 4.4 - Coupe SE

brun-orangé, contenant de rares petits blocs de gneiss. Son creusement adopte un profil en cuvette irrégulière et s'ouvre sous la terre végétale, l'interface Hi 1 n'ayant pas été observée, soit 0,35 m de profondeur par rapport au sol actuel, et est encaissé dans un substrat limoneux jaune.
F 4.3 est une structure fermée oblongue, mesurant en surface 1,25 m de long et 0,60 m de large. Son comblement est constitué en surface de limon gris, laissant penser à un comblement moderne. Elle n'a pas été testée.

Fig 26 Tr. 5, F 5.1 et F 5.2 - Vue générale vers le nord

2.5 Tranchée 5

La tranchée 5, implantée en limite est de la parcelle, mesure 41,40 m de long, et est orientée NNO/SSE. Lors du décapage, trois tessons de céramique onctueuse et de céramique à pâte claire, datés du Bas Moyen-Âge, ont été mis au jour dans l'interface.

Deux structures fossoyées F 5.1 et F 5.2, et une structure douteuse située en limite orientale de la tranchée ont été mises en évidence (**fig. 26**).
F 5.1 est un fossé orienté N/S, très arasé et à peine lisible a été mis en évidence dans cette tranchée, le tracé de ce dernier est discontinu car seul le fond de ce fossé était perceptible, néanmoins son tracé peut être restitué. Le fond de ce fossé mesure 0,56 m de large et 0,10 m de profondeur, il est comblé de limon brun à brun-gris, contenant quelques charbons de bois, de nombreuses poches jaunes, meuble et hétérogène et un tesson de céramique à pâte claire, daté du Bas Moyen-Âge (**fig. 27**). Son creusement adopte un profil en cuvette à fond plat. Ce fossé est lisible à 0,40 m sous le sol actuel et est encaissé dans un substrat limoneux jaune. F 5.1 est postérieur au fossé F 5.2, l'intersection de ces deux fossés a été sondé dans le sondage 1.
F 5.2 est un fossé orienté NO/SE, il mesure 0,79 m de large et 0,13 m de profondeur (**fig. 28**). Son creusement adopte un profil en cuvette à fond plat et est comblé de limon brun à brun-orangé, contenant de quelques charbons de bois. Son niveau de lecture est de 0,40 m, tandis que son niveau d'apparition est à 0,34 m sous le sol actuel.

Fig 27 Tr. 5, Sd. 1, F 5.1 - Coupe N

Fig 28 Tr. 5, Sd. 1, F 5.2 - Coupe NO

3 Etude du mobilier (par Fr. Labaune-Jean)

3.1 Composition du lot

Cette intervention menée sur la commune de Tréglonou (Finistère), au lieu-dit Kerellen a permis la mise au jour d'un lot modeste de mobilier (**fig. 29**). Celui-ci comprend au total :
- 34 tessons de récipients en céramique
- 1 objet en terre cuite (bille)
- 1 objet en plomb
- 2 objets en alliage cuivreux (monnaie et bouton)
- 5 fragments d'objets en fer

Ces pièces ont été comptabilisées, inventoriées et présentées dans le catalogue qui suit avec une proposition de datation. Compte tenu de l'aspect souvent très lacunaire des tessons, nous n'avons pas procédé à des dessins mais nous proposons en accompagnement de cette étude, une planche photographique illustrant les principaux objets ou lots de cette intervention de diagnostic.

3.2 Catalogue des objets par contexte de découverte

• Tr. 1 décap. terre végétale
1 bouton d'uniforme (avec ancre de marine) en alliage cuivreux. Usure importante de surface.
XIX^e siècle probable.

• Tr. 1 décap. interface
1 rondelle de plomb imprimée présentant trois perforations traversantes dans l'épaisseur, correspondant à un plomb à sceller. Usure de surface.
1 bille intacte en terre cuite laissée sans revêtement de surface (jeu).
4 fragments d'objets en fer : 2 morceaux d'une plaque longue et assez étroite (pièce de penture ?) et deux tiges dont la silhouette correspond à des clous de quincaillerie.
XIX^e siècle probable.

• Tr. 1 interface
Lot de 14 tessons de céramique comprenant :
1 éclat de faïence blanche (intrusif ? XVIII-XIX^e siècles)
9 tessons de céramique à glaçure verte interne dont un bord de coupe ou jatte et deux fragments de plats à lèvre mouluré (1 tesson présentant un trou de réparation). L'aspect de la pâte est des formes évoque une datation à partir du XV^e siècle.
2 tessons à pâte micacée sans revêtement (difficile à caractériser car correspondant à des productions aussi bien antiques que médiévales).
1 tesson à pâte sans revêtement (surface légèrement lissée). Médiéval ou moderne.
S'y ajoute un éclat de fer (clou probable).
Lot hétérogène : à partir du XV^e siècle pour le lot principal.

• Tr. 1 fait 1-4
Lot de 3 tessons de céramique comprenant :
1 éclat de panse à pâte cuite en mode A et inclusions de quartz (pâte médiévale).

Tranchée 1 - décap TV

Tranchée 1 - décap interface

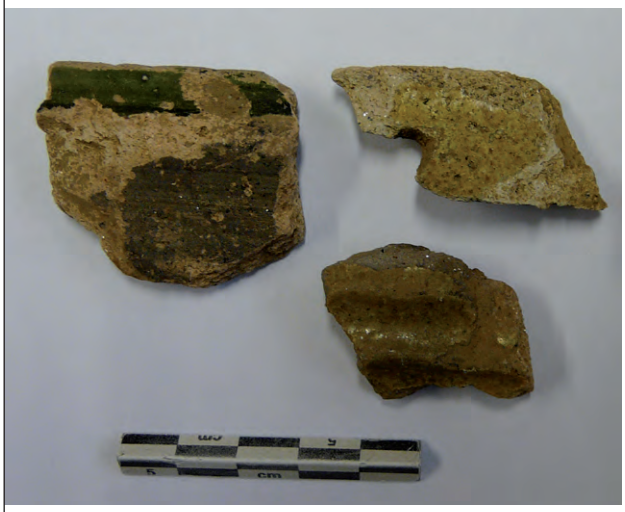

Tranchée 1 - interface

Tranchée 1 - Fait 1-4

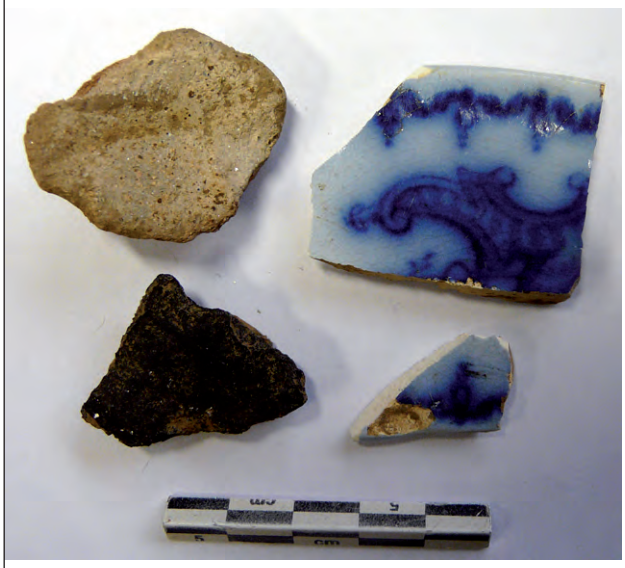

Tranchée 2 - décap TV

Tranchée 3 - Fait 3-1

Fig 29 Principaux éléments mobilier mis au jour sur le diagnostic de Tréglonou-Kerellen. Tr1 - décapage TV : bouton militaire (All. Cu.) ; Tr1 - décapage interface : plomb à sceller ; Tr1 - interface : céramique locale à glaçure ; Tr1 - F1.4 : céramique locale sans revêtement ; Tr2 - décapage TV : faïence et céramique locale ; Tr3 - F3.1 : tessons d'époque moderne (©Françoise Labaune-Jean, Inrap).

2 tessons de céramique à glaçure verte correspondant à un manche en tenon de section circulaire pleine. L'aspect de la pâte et des formes évoque une datation à partir du XV^e^ siècle.
A partir du XV^e^ siècle.

• Tr. 1 fait 1-6
2 petits éclats de panse de récipient à pâte beige orangé et surface brune, correspondant à un type de pâte en usage à partir du XI^e^ siècle mais qui perdure pendant tout le Bas Moyen Âge.
Lot hétérogène : à partir du XI^e^ siècle par l'aspect de la pâte.

• Tr. 2 décap. terre végétale
2 fragments de panse d'une assiette en faïence à décor bleu cobalt (XVIII-XIX^e^ siècles).
2 tessons à pâte brun-beige, correspondant à un type de pâte en usage à partir du XIII^e^ siècle mais qui perdure longtemps.
Lot hétérogène.

• Tr. 3 décap. interface
Monnaie en alliage cuivreux frappée en 1832 (valeur 5 centimes).
A partir de 1832.

• Tr. 3 fait 3-1
Lot de 6 tessons de céramique comprenant :
1 fragment de panse à glaçure interne vert moucheté en usage à partir du XVI^e^ siècle.
5 éclats de panse d'un même récipient à pâte brun foncé riche en inclusions de quartz. L'aspect de la pâte peut être contemporain du tesson précédent.
A partir du XVI^e^ siècle.

• Tr. 5 décap interface
Lot de 3 tessons de céramique comprenant :
1 fragment de panse en céramique onctueuse.
2 éclats de panse d'un même récipient à pâte orange clair, riche en inclusions de quartz et mica.
A partir des XI-XII^e^ siècles.

• Tr. 5 fait 5-1
Mobilier insuffisant : 1 éclat de récipient à pâte claire, de teinte beige rose, riche en quartz et mica.
A partir des XI-XII^e^ siècles.

La faible quantité de cet ensemble de mobilier ne peut faire l'objet d'une synthèse. Il permet seulement de lister les différentes périodes illustrées par le mobilier, avec quelques restes du Bas Moyen Âge et des éléments se rapportant au début de la période moderne, auxquels s'ajoutent des restes plus récents.

4 Conclusion

La partie sud de la parcelle n'a révélé que peu de vestige, une fosse contenant de la céramique produite à partir du XI[e] siècle, et des chablis. Sur la moitié nord de la parcelle, plusieurs fossés ont pu être mis en évidence, aucun de ces derniers ne correspond à un fossé indiqué sur le cadastre napoléonien (**fig. 30**).

Fig 30 Plan général des structures archéologiques avec projection du cadastre napoléonien (Echelle : 1/500[e])

Or dans le Finistère le cadastre napoléonien a été établi entre 1808 et 1851, sur la commune de Tréglonou en 1842. La céramique retrouvée dans ces fossés propose des datations du Bas Moyen-Âge et à partir du XVI[e] siècle, début de la Renaissance. Les sections de fossé F 3.2, F 4.4 et F 5.2 correspondent probablement à une seule et même structure fossoyée, orientée NO/SE (**fig. 31**). Ce fossé mesurerait au minimum 34 m de long, il ne présente pas de pente préférentielle. Bien que très arasé, il semble avoir été comblé rapidement. Par ailleurs, en tranchée 4, le fossé 4.2 s'arrête à 0,50 m au NE du fossé 4.4, cette interruption pourrait être un indice quant à la présence d'un talus le long

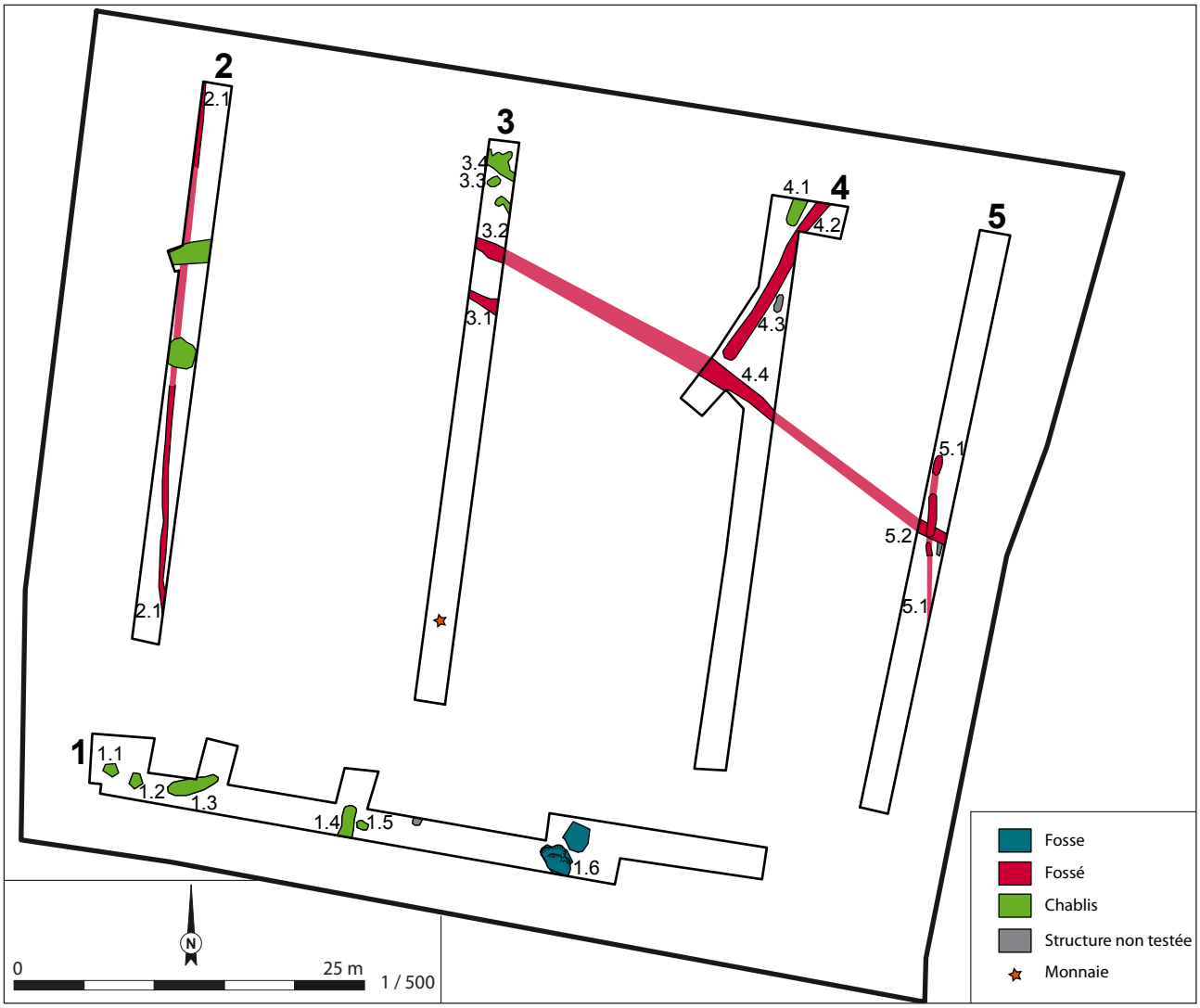

Fig 31 Proposition de restitution des fossés (Echelle : 1/500e)

du flanc NE du fossé 3.2/4.4/5.2. Si le fossé 4.2 n'est pas contemporain du fossé 4.4, il est au moins creusé alors que le talus est encore visible, de plus ces deux fossés semblent s'intégrer dans une seule et même trame parcellaire.

Le fossé 5.1 est postérieur au fossé 3.2/4.4/5.2, de plus il contenait du mobilier daté du Bas Moyen-Âge. Si le talus du fossé 3.2/4.4/5.2 était présent sur toute la longueur, F 5.1 semble s'en affranchir totalement. Le talus avait-il disparu ? Par ailleurs force est de constater la similitude entre les fossés F 5.1 et F 2.1, tant dans l'orientation que d'un point de vue de l'état d'arasement très important. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils sont contemporains, il s'agit simplement des deux seuls fossés au tracé divergent de la trame observée, néanmoins leur orientation correspond plus ou moins à la trame du parcellaire actuelle.
Enfin le fossé 3.1 est parallèle à 3.2 dans la tranchée 3, mais a été observé uniquement dans cette tranchée. Son comblement contenait du mobilier dont la datation remonte au plus tôt au XVIe siècle.

La trame parcellaire, datée du Bas Moyen-Age et/ou du début de la Renaissance et constituée des fossés F 3.2/4.4/5.2, F 4.2 et F3.1, semble s'amorcer juste avant la rupture de pente plateau/versant nord. Peu de vestiges archéologiques ont finalement été mis en évidence sur le plateau lui-même. Contrairement à ce qui était attendu, aucun vestige protohistorique ou antique n'a été mis au

jour sur cette parcelle. Si cette absence de données ne permet pas de compléter les informations relatives au type et aux formes d'occupation de ces périodes, elle permet néanmoins de les limiter spatialement.
M. Le Goffic proposait de voir un oppidum à Tréglonou dont les limites fossoyées correspondraient à la courbe de niveau 50 m NGF, or cette courbe de niveau traverse la parcelle diagnostiquée dans sa partie nord. Aucune structure fossoyée de ce type et de cette datation n'a été mise en évidence. Deux possibilités sont envisageables soit la limite de l'oppidum est localisée au sud de notre parcelle, soit le fossé sondé en 1985 par M. Le Goffic, à proximité du souterrain, n'est pas un fossé limitant un oppidum mais un simple enclos se développant sur le plateau.
Par ailleurs, ce sont les premiers indices archéologiques datés du Bas Moyen-Âge et du début de la Renaissance mis au jour sur la commune de Tréglonou.
A l'issue de ce diagnostic, il apparaît donc que la zone concernée par le projet offre peu d'indice d'occupation archéologique.

Bibliographie

Le Goffic et al. 1985
Le GOFFIC (M.), ELUERE (Chr.), DUVAL (A.-R.) - *Le site de l'Âge du Fer et les perles d'or de Tréglonou*. BSPF, t. 82, n°10, 1985, p. 510-533.

Le Goffic 1985
Le GOFFIC (M.) - *Tréglonou (Finistère), site de Kerellen : rapport de fouille*. Service départemental d'archéologie du Finistère, 1985. 17p. : ill.

Liste des figures

Fig 1 Localisation de l'emprise sur la carte topographique de Tréglonou (©IGN-Scan25® ; échelle : 1/10 000e) 22
Fig 2 Localisation de l'emprise et des tranchées sur le cadastre (©IGN-BdParcellaire® ; échelle : 1/2 000e) 23
Fig 3 Localisation de l'emprise sur la carte géologique (©BRGM, Géoportail® ; Feuille de Plabennec ; échelle 1/25 000e) 23
Fig 4 Tr. 1 - F 1.6 - Vue zénithale de l'affleurement (©Eric Nicolas, Inrap) 24
Fig 5 Tr.1 - F1.3 - Vue zénithale (©Eric Nicolas, Inrap) 24
Fig 6 Tr.5 - Log 5 (©Julie Cavanillas, Inrap) 24
Fig 7 Localisation et présentation des logs 25
Fig 8 Localisation des tranchées sur fond orthophographique (©IGN-BdParcellaire® ; échelle : 1/500e) 26
Fig 9 Carte archéologique de la commune de Tréglonou et des communes limitrophes (©IGN-Scan25® ; ©SRA-AtlasDesPatrimoines®) 27
Fig 10 Localisation du souterrain de « Toul al Lan » (Echelle : 1/250e ; ©Michel Le Goffic, 1985) 28
Fig 11 Plan et coupe du souterrain (©Michel Le Goffic, 1985) 29
Fig 12 Tr.1 - Vue zénithale (©Julie Cavanillas, Inrap) 30
Fig 13 Plan général des structures archéologiques (Echelle : 1/500e) 31
Fig 14 Présentation des structures archéologiques 33
Fig 15 Tr. 1 - F 1.6 - Vue vers le SO (©Eric Nicolas, Inrap) 34
Fig 16 Tr. 2 - F 2.2 - Vue vers le nord (©Julie Cavanillas, Inrap) 34
Fig 17 Tr. 3 - F 3.1 et F 3.2 - Vue vers le nord (©Julie Cavanillas, Inrap) 35
Fig 18 Tr. 3 - F 3.3 et F 3.4 - Vue vers le sud (©Julie Cavanillas, Inrap) 35
Fig 19 Tr. 3, Sd. 6, F 3.1 - Coupe O (©Julie Cavanillas, Inrap) 35
Fig 20 Tr. 3, Sd. 5, F 3.2 - Coupe O (©Julie Cavanillas, Inrap) 35
Fig 21 Tr. 4 - F 4.4 et F 4.2 - Vue vers le nord (©Eric Nicolas, Inrap) 36
Fig 22 Tr. 4 - F 4.1 et F 4.2 - Vue vers le nord (©Eric Nicolas, Inrap) 36
Fig 23 Tr. 4, Sd. 4, F 4.1 - Vue vers le nord (©Eric Nicolas, Inrap) 36
Fig 24 Tr. 4, Sd. 3, F 4.2 - Coupe SO (©Eric Nicolas, Inrap) 36
Fig 25 Tr. 4, Sd. 2, F 4.4 - Coupe SE (©Eric Nicolas, Inrap) 36
Fig 26 Tr. 5, F 5.1 et F 5.2 - Vue générale vers le nord (©Julie Cavanillas, Inrap) 37
Fig 27 Tr. 5, Sd. 1, F 5.1 - Coupe N (©Julie Cavanillas, Inrap) 37
Fig 28 Tr. 5, Sd. 1, F 5.2 - Coupe NO (©Julie Cavanillas, Inrap) 37
Fig 29 Principaux éléments mobilier mis au jour sur le diagnostic de Tréglonou-Kerellen. Tr1 - décapage TV : bouton militaire (All. Cu.) ; Tr1 - décapage interface : plomb à sceller ; Tr1 - interface : céramique locale à glaçure ; Tr1 - F1.4 : céramique locale sans revêtement ; Tr2 - décapage TV : faïence et céramique locale ; Tr3 - F3.1 : tessons d'époque moderne (©Françoise Labaune-Jean, Inrap). 39
Fig 30 Plan général des structures archéologiques avec projection du cadastre napoléonien (Echelle : 1/500e) 41
Fig 31 Proposition de restitution des fossés (Echelle : 1/500e) 42

Inventaires techniques

Inventaire des faits par tranchées

N° Tr.	N° Fait	Type	Sondé	Niveau d'apparition	Niveau de lecture	Plan	Long. (m)	larg. (m)	prof. (m)	Profil	Mobilier
1	1.1	Chablis	X	0,45 SA	0,45 SA	Irrégulier	-	-	-	Irrégulier	
	1.2	Chablis	X	0,45 SA	0,45 SA	Irrégulier	-	-	-	Irrégulier	
	1.3	Chablis	X	0,45 SA	0,45 SA	Irrégulier	-	-	-	Irrégulier	
	1.4	Chablis	X	0,45 SA	0,45 SA	Irrégulier	-	-	-	Irrégulier	Céramique, silex
	1.5	Chablis	X	0,45 SA	0,45 SA	Irrégulier	-	-	-	Irrégulier	
	1.6	Fosse	X	0,35 SA	0,35 SA	Irrégulière	2,19	1,89	0,21	Irrégulier	Céramique
2	2.1	Fossé	-	-	0,40 SA	Rectiligne	-	-	-	-	
3	3.1	Fossé	X	0,38 SA	0,45 SA	Rectiligne	-	0,68	0,35	Cuvette	Céramique
	3.2	Fossé	X	0,33 SA	0,45 SA	Rectiligne	-	1,11	0,21	Irrégulier	
	3.3	Chablis	X	-	0,45 SA	Irrégulier	-	-	-	Irrégulier	
	3.4	Chablis	X	-	0,45 SA	Irrégulier	-	-	-	Irrégulier	Silex
4	4.1	Chablis	X	-	0,40 SA	Irrégulier	-	-	-	Irrégulier	Silex
	4.2	Fossé	X	0,33 SA	0,40 SA	Rectiligne	-	0,99	0,28	Cuvette irrégulière	
	4.3	Fosse	-	-	0,40 SA	Oblongue	1,25	0,6	-	-	
	4.4	Fossé	X	0,35 SA	0,40 SA	Rectiligne	-	1,31	0,31	Cuvette irrégulière	
5	5.1	Fossé	X	-	0,40 SA	Rectiligne	-	0,56	0,1	Cuvette à fond plat	Céramique
	5.2	Fossé	X	0,34 SA	0,40 SA	Rectiligne	-	0,79	0,13	Cuvette à fond plat	

Inventaire du mobilier archéologique

N° Tr.	N° Fait	Matériau	NR	NMI	Identification	Etat	Datation proposée
1	décap TV	all. Cu.	1	1	bouton	intact	XIXe s.
	décap inter-face	plomb	1	1	plomb à sceller	intact	XIXe s. ?
	décap inter-face	terre cuite	1	1	bille	intact	XIXe s. ?
	décap inter-face	fer	4	3	plaque, clous	frag.	insuffisant
	interface	céramique	14	5	céramique glaçurée, cér. Sans revêtement et faïence	frag.	à partir du XVe s.
	interface	fer	1	1	clou	frag.	insuffisant
	F1-4	céramique	3	2	céramique glaçurée, cér. sans revêtement	frag.	à partir du XVe s.
	F1-4	silex	1	1	-	-	-
	F1-6	céramique	2	1	céramique de produc-tion locale sans revêtement	frag.	à partir du XIe s.
2	décap TV	céramique	4	3	faïence, céramique locale sans revêtement	frag.	hétérogène
	décap TV	silex	1	1	-	-	-
3	décap inter-face	all. Cu.	1	1	monnaie	intact	1832
	F3-1	céramique	6	2	céramique glaçurée et céramique locale sans revêtement	frag.	à partir du XVIe s.
	F3-4	silex	1	1	distal d'éclat (silex cô-tier)	-	-
4	F4-1	silex	1	1	-	-	-
5	décap inter-face	céramique	3	2	onctueuse et ceram à pâte claire	frag.	Bas Moyen Âge
	F5-1	céramique	1	1	céramique à pâte claire	frag.	Bas Moyen Âge

Inventaire des photographies

P1000001-D117495-vue de la parcelle.JPG
P1000002-D117495-vue de la parcelle.JPG
P1000003-D117495-vue de la parcelle.JPG
P1000004-D117495-vue de la parcelle.JPG
P1000006-D117495-Tr.1-vue de l'est.JPG
P1000008-D117495-Tr.1-F1.6.JPG
P1000010-D117495-Tr.1-F1.4.JPG
P1000012-D117495-Tr.1-F1.3.JPG
P1000015-D117495-Tr.1-F1.2.JPG
P1000016-D117495-Tr.1-vue de l'ouest.JPG
P1000019-D117495-Tr.1-vue de l'ouest.JPG
P1000022-D117495-Tr.1-F1.6.JPG
P1000024-D117495-Tr.1-F1.6.JPG
P1000025-D117495-Tr.1-F1.6-Coupe S.JPG
P1000026-D117495-Tr.1-F1.6-Coupe S.JPG
P1000027-D117495-Tr.1-F1.6-Coupe S.JPG
P1000028-D117495-Tr.1-F1.6-Coupe S.JPG
P1000029-D117495-Tr.1-F1.6-Vue générale.JPG
P1000030-D117495-Tr.1-Vue générale de la dépression au N de F1.6.JPG
P1000032-D117495-Tr.2-Vue générale depuis le S.JPG
P1000034-D117495-Tr.2-Vue générale depuis le S.JPG
P1000035-D117495-Tr.2-F2.1.JPG
P1000036-D117495-Tr.2-F2.1.JPG
P1000037-D117495-Vue générale du des tranchées à l'est.JPG
P1000039-D117495-Tr.2-Vue générale depuis le N.JPG
P1000040-D117495-Tr.2-F2.1.JPG
P1000042-D117495-Tr.3-Vue générale depuis le N.JPG
P1000043-D117495-Tr.3-Vue générale depuis le N.JPG
P1000045-D117495-Tr.3-Vue générale depuis le N.JPG
P1000046-D117495-Tr.3-Vue générale depuis le N.JPG
P1000047-D117495-Tr.3-F3.3 et F3.4.JPG
P1000048-D117495-Tr.3-Vue générale depuis le N.JPG
P1000051-D117495-Tr.3-F3.1 et F3.2.JPG
P1000052-D117495-Tr.3-F3.1 et F3.2.JPG
P1000053-D117495-Tr.3-F3.1 et F3.2.JPG
P1000055-D117495-Tr.4-Vue générale depuis le N.JPG
P1000056-D117495-Tr.4-Vue générale depuis le N.JPG
P1000057-D117495-Tr.4-Vue générale depuis le N.JPG
P1000058-D117495-Tr.4-Vue générale depuis le N.JPG
P1000059-D117495-Tr.4-Vue générale depuis le S.JPG
P1000061-D117495-Tr.4-Vue générale depuis le S.JPG
P1000062-D117495-Tr.4-Vue générale depuis le S.JPG
P1000063-D117495-Tr.5-F5.1 et F5.2.JPG
P1000064-D117495-Tr.5-F5.1 et F5.2.JPG
P1000065-D117495-Tr.5-Vue générale depuis le S.JPG
P1000066-D117495-Tr.5-Vue générale depuis le S.JPG
P1000067-D117495-Tr.5-Vue générale depuis le S.JPG
P1000068-D117495-Tr.4-Sd.3-F4.2-Coupe SSO.JPG
P1000069-D117495-Tr.4-Sd.3-F4.2-Coupe SSO.JPG
P1000070-D117495-Tr.4-Sd.3-F4.2-Coupe SSO.JPG
P1000072-D117495-Tr.4-Sd.3-F4.2-Coupe NNE.JPG
P1000073-D117495-Tr.4-Sd.3-F4.2-Coupe NNE.JPG
P1000074-D117495-Tr.4-Sd.3-F4.2-Coupe NNE.JPG
P1000076-D117495-Tr.4-Sd.2-F4.4-Coupe ONO.JPG
P1000077-D117495-Tr.4-Sd.2-F4.4-Coupe ONO.JPG
P1000078-D117495-Tr.4-Sd.2-F4.4-Coupe ONO.JPG
P1000079-D117495-Tr.4-Sd.2-F4.4-Coupe ESE.JPG
P1000080-D117495-Tr.4-Sd.2-F4.4-Coupe ESE.JPG
P1000081-D117495-Tr.4-Sd.2-F4.4-Coupe ESE.JPG
P1000084-D117495-Tr.4-Sd.2-F4.4-Coupe ESE.JPG
P1000085-D117495-Tr.5-Sd.1-F5.1 et F5.2-Vue du SSO.JPG
P1000086-D117495-Tr.5-Sd.1-F5.1 et F5.2-Vue de l'O.JPG
P1000087-D117495-Tr.5-Sd.1-F5.1 et F5.2-Vue de l'O.JPG
P1000089-D117495-Tr.5-Sd.1-F5.1-Coupes N et E.JPG
P1000090-D117495-Tr.5-Sd.1-F5.1-Coupe N.JPG
P1000091-D117495-Tr.5-Sd.1-F5.1-Coupe E.JPG
P1000093-D117495-Tr.5-Sd.1-F5.2-Coupe O.JPG
P1000094-D117495-Tr.3-Sd.5-F3.2-Coupes N et E.JPG
P1000095-D117495-Tr.3-Sd.5-F3.2-Vue générale.JPG
P1000096-D117495-Tr.3-Sd.5-F3.2-Coupe O.JPG
P1000097-D117495-Tr.3-Sd.5-F3.2-Coupe O.JPG
P1000098-D117495-Tr.3-Sd.5-F3.2-Coupe O.JPG
P1000099-D117495-Tr.3-Sd.5-F3.2-Coupe E.JPG
P1000100-D117495-Tr.3-Sd.5-F3.2-Coupe E.JPG
P1000101-D117495-Tr.3-Sd.5-F3.2-Coupe E.JPG
P1000103-D117495-Tr.3-Sd.6-F3.1-Coupe O.JPG
P1000104-D117495-Tr.3-Sd.6-F3.1-Coupe O.JPG
P1000105-D117495-Tr.3-Sd.6-F3.1-Coupe E.JPG
P1000106-D117495-Tr.3-Sd.6-F3.1-Coupe E.JPG
P1000107-D117495-Tr.3-Sd.6-F3.1-Coupe E.JPG
P1000108-D117495-Tr.3-Sd.6-F3.1-Vue générale.JPG
P1000110-D117495-Tr.4-F4.1-Coupe N.JPG
P1000111-D117495-Tr.4-F4.1-Coupe N.JP
P1000112-D117495-Tr.4-Log extrémité N de la tranchée.JPG
P1000113-D117495-Tr.4-Log extrémité N de la tranchée.JPG
P1000114-D117495-Tr.4-Log extrémité N de la tranchée.JPG
P1000116-D117495-Tr.1-F1.5.JPG
P1000117-D117495-Tr.1-F1.5.JPG
P1000118-D117495-Tr.1-F1.4.JPG
P1000119-D117495-Tr.1-F1.4.JPG
P1000120-D117495-Tr.1-F1.4.JPG
P1000121-D117495-Tr.1-F1.4.JPG
P1000122-D117495-Tr.1-F1.4.JPG
P1000123-D117495-Tr.5-Sd.1-F5.2-Coupe O.JPG
P1000124-D117495-Tr.5-Sd.1-F5.2-Vue générale.JPG
P1000125-D117495-Tr.5-Sd.1-F5.2-Coupe O.JPG
P1000126-D117495-Vue générale des tranchées depui le NE.JPG
P1000127-D117495-Tr.5-Log extrémité N de la tranchée.JPG
P1000128-D117495-Vue générale.JPG
P1000129-D117495-Vue générale.JPG
P1000132-D117495-Tr.3-Sd.5 et 6-F3.2 et F3.1.JPG
P1000133-D117495-Tr.3-Sd.5 et 6-F3.2 et F3.1.JPG
P1000134-D117495-Tr.3-Sd.5-F3.2-Coupe O.JPG
P1000135-D117495-Tr.3-Sd.6-F3.1-Coupe O.JPG
P1000136-D117495-Tr.3-Sd.6-F3.1-Coupe O.JPG
P1000137-D117495-Tr.3-Sd.6-F3.1-Coupe O.JPG
P1000138-D117495-Tr.3-Sd.5 et 6-F3.2 et F3.1-Vue depuis le S.JPG
P1000139-D117495-Tr.3-Sd.6-F3.1.JPG
P1000140-D117495-Tr.2-Log extrémité N de la tranchée.JPG
P1000142-Tr.1-Log extrémité O de la tranchée.JPG

Inventaire des documents

N° Document	Type	Matériau	Technique	Dimensions (cm)	Auteur	Date	N° Tr.	N° Fait
1	Relevés des structures	Calque polyester	Crayon	42 x 29,7	EN	juil-17	1 - 4	1.6 - 4.1 -4.2 - 4.4
2	Relevés des structures	Calque polyester	Crayon	42 x 29,7	JC	juil-17	3 - 5	3.1 - 3.2 - 5.1 - 5.2
3	Cahier des tranchées	Cahier	Crayon	21 x 29,7	JC	juil-17	1 à 5	Tous

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Chronologie
Époque médiévale
Moyen Âge
Temps modernes

Sujets et thèmes
Fosse
Parcellaire

Mobilier
Industrie lithique
Céramique
Objet métallique
Monnaie

Diagnostic archéologique
Tréglonou - Kerellen

Le diagnostic réalisé au lieu-dit « Kerellen » à Tréglonou fait suite au dépôt d'un permis de construire de six maisons individuelles sur une parcelle de 4 118 m². La prescription de diagnostic archéologique, émise par les services de l'état, a été motivée par la proximité de la parcelle concernée, moins de 300 m avec celle du stade, où a été fouillé, en 1985, par Michel Le Goffic, un souterrain de l'Age du Fer, sur le sol duquel a été mis au jour un collier en perles d'or.
Le parcellaire mis au jour sur cette parcelle étaient pour l'essentiel localisés au nord, au niveau de la rupture de pente du plateau. Les quelques tessons de céramique, récoltés dans ces fossés, datent du Bas Moyen-Âge et du XVI^{e} siècle.
A l'issue de ce diagnostic, il apparaît que la zone concernée par le projet offre peu d'indices d'occupation archéologique.

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67 737
35 577 Cesson-Sévigné

www.inrap.fr